

# BILAN DES ENGAGEMENTS

DE LA MÉTROPOLE  
DE NANTES

LA  
CONVENTION  
CITOYENNE  
DE NANTES

**Covid-19 :**  
VÉCUS DE CRISE &  
**ASPIRATIONS**  
**POUR DEMAIN**

27 JUIN 2022

# UN AN APRÈS

À la sortie du premier confinement en 2020, Nantes Métropole avait souhaité entendre les citoyens et citoyennes des 24 communes composant la métropole sur leurs vécus de crise. Comment cette crise pouvait-elle nourrir l'imaginaire et faire naître de nouveaux horizons pour notre territoire ?

De novembre 2020 à février 2021, un panel représentatif de 80 personnes habitant la métropole s'est exprimé, a débattu, a auditionné des acteurs locaux et enfin rédigé un avis citoyen sur leurs vécus de crise et leurs aspirations pour demain.

En juillet 2021, la Métropole a apporté une réponse politique et technique, valant engagement, sur une centaine de pistes d'action. Les 24 communes ont également fait connaître leurs engagements propres avec plus de 70 mesures.

La Convention citoyenne de Nantes a été une première en France à l'échelle d'une métropole. Elle a permis d'accélérer la mise en œuvre d'un projet de territoire en renouvelant les modes de faire. Elle traduit la volonté de la collectivité d'être fer de lance d'un nouveau modèle de métropole fondé sur l'humain, le respect du vivant et sur un esprit profondément coopératif et inclusif.

Johanna ROLLAND  
Présidente de Nantes Métropole

## SOMMAIRE

- 02 UN AN APRÈS
- 03 BILAN DES ENGAGEMENTS
- 04 ORIENTATION 1 : UNE MÉTROPOLE QUI PREND SOIN ET PROTÈGE SES HABITANT·E·S
- 06 ORIENTATION 2 : UNE MÉTROPOLE DU BIEN HABITER ENSEMBLE, ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENTE
- 08 ORIENTATION 3 : UNE MÉTROPOLE QUI RELIE LES HABITANT·E·S ET LES TERRITOIRES
- 10 ORIENTATION 4 : UNE MÉTROPOLE DES TRANSITIONS ET DES USAGES DE DEMAIN
- 12 ORIENTATION 5 : UNE MÉTROPOLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE
- 14 DERNIÈRE ÉTAPE D'UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE
- 15 NOTES



# BILAN DES ENGAGEMENTS

En juillet 2021, la Métropole rendait réponse à la Convention citoyenne en s'engageant sur une centaine d'actions et deux modalités de droit de suite. Le présent document, remis lors d'une nouvelle rencontre citoyenne publique un an après, constitue un premier bilan des engagements.

Les 102 engagements de la Métropole comprenaient des chantiers à ouvrir ou à accélérer autour de 5 grandes orientations :

- Une métropole qui prend soin et protège ses habitant-e-s ;
- Une métropole du bien habiter ensemble, écologique et résiliente ;
- Une métropole qui relie les habitant-e-s et les territoires ;
- Une métropole des transitions et des usages de demain ;
- Une métropole citoyenne et participative.

Près d'une trentaine de chantiers prioritaires parmi ces engagements ont fait l'objet d'une attention particulière.

## 85 % DES CHANTIERS SONT EN COURS OU RÉALISÉS

En 2021 et 2022, plus de 20 délibérations ont été débattues et adoptées en conseil métropolitain pour répondre aux engagements. Un an après l'énoncé des 102 engagements :

- 29 sont réalisés, soit un tiers ;
- 59 sont en cours : il s'agit soit de réalisations en continu, soit de chantiers dont l'aboutissement est prévu en 2022 ou 2023 ;
- 14 chantiers restent à ouvrir, conditionnés par des études préalables, des partenariats à construire ou bien des ressources à trouver ;

Ce taux de réalisation couvre les 5 axes.

## 17 POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES ONT ÉTÉ TRAVAILLÉES

Dès le début du mandat, services et élu-e-s de la Métropole ont entamé l'élaboration de nouvelles politiques publiques. Chacune d'elle devait analyser les enjeux auxquels elle fait face depuis la crise et prendre en compte les engagements pris auprès de la Convention citoyenne. Marquant les transitions en cours à l'échelle métropolitaine, 17 politiques publiques ont ainsi été travaillées et sont progressivement déclinées : espace public, santé, nature et biodiversité, numérique responsable, fabrique de la ville écologique et solidaire, longévité...

**88** actions  
en cours  
ou réalisées

**20**  
délibérations  
débattues  
et adoptées  
en Conseil  
métropolitain





Une trentaine  
de chantiers  
prioritaires

### Un suivi évaluatif pour chaque politique publique

La Convention citoyenne avait proposé un « baromètre de l'action publique ». En réponse, la Métropole s'est engagée à développer le suivi évaluatif des politiques publiques. Chacune d'elle prévoit donc des indicateurs adaptés au suivi de ses réalisations et des modalités de compte rendu aux citoyens.

## GUIDE DE LECTURE

Pour chaque engagement, le degré d'avancement est indiqué :

Chantier à ouvrir  Chantier en cours  Chantier réalisé  Délibération adoptée 

# UNE MÉTROPOLE QUI PREND SOIN ET

La crise du covid-19 a imposé la santé comme un sujet majeur et mis les collectivités territoriales en première ligne du prendre soin et protéger au quotidien. C'est la première orientation sur laquelle la métropole s'est engagée en réponse aux aspirations de la convention citoyenne. Deux ans plus tard, les avancées sont notables.

La métropole a entrepris un important travail de dialogue entre acteurs publics et avec des partenaires privés, pour coordonner, soutenir et faciliter leurs actions. Sur les sujets à l'époque émergents pour la collectivité (engager une politique métropolitaine de santé, soutenir la coopération intercommunale en matière de sécurité), le travail de structuration est réalisé ou balisé. Là où la Métropole s'était déjà engagée (Grand Débat longévité, lutte contre les violences faites aux femmes...), nous en sommes aux stades d'expérimentation, d'évaluation et de renforcement des actions.

## OÙ EN SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES ?

### 1 INSTALLATION DE MÉDECINS : DE NOUVELLES MAISONS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE



Plusieurs équipements visant à réduire les inégalités territoriales d'accès au soin ont été mis en chantier. À Bellevue, une maison de santé s'est ouverte en début 2022 avec 18 professionnels libéraux. Une autre sera livrée à l'été 2023 à Nantes Nord pour accueillir 23 professionnels, ainsi qu'une offre associative de médiation et prévention en santé. Au Breil, un projet de Centre de santé est prévu pour 2023. À Rezé, la commune a racheté le cabinet médical fermé en 2020 et aidé à la réinstallation d'une équipe médicale et infirmière dans le quartier du Château.

### FIN 2022, DEUX CONGRÈS MAJEURS TIENNENT LEUR PREMIÈRE ÉDITION À NANTES

**En novembre**, Nantes Métropole organise les premières Assises nationales de lutte contre les violences sexistes.

**En décembre**, un colloque international « Villes et Santé mentale » s'intéressera à la façon dont les politiques urbaines permettent d'agir sur les déterminants de la santé mentale.

### 2 UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE DÉMARRE POUR BÂTIR LA POLITIQUE PUBLIQUE MÉTROPOLITAINE DE SANTÉ

La métropole, avec ses compétences d'aménagement du territoire, dispose de leviers pour agir sur les facteurs environnementaux de la santé : qualité de l'air, bruit, accès à des espaces verts... Pour alimenter la future politique publique métropolitaine de santé, qui devrait être présentée en avril 2023, une évaluation participative démarre à l'été 2022 avec une première phase d'enquête, suivie d'ateliers citoyens.

### 3 LE SOUTIEN AUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES SE STRUCTURE

Adoptée en décembre 2021, la feuille de route issue du Grand Débat « Longévité : ouvrons les possibles » comporte 131 engagements métropolitains pris en lien avec les communes et les acteurs du territoire. Sa gouvernance est ouverte : l'évaluation est confiée à 24 acteurs du territoire. Parmi les actions déjà en œuvre, l'intégration de l'ergothérapeute de Nantes Métropole à l'équipe mobile gériatrique territoriale du CHU et au dispositif de vie à domicile de la

ville de Nantes (juin 2022), la participation à une étude du gérontopole sur l'accessibilité aux soins, la coopération renforcée avec le CHU et le CCAS de Nantes pour mieux accompagner les parcours des personnes âgées au sortir de l'hôpital, la signature de conventions d'objectifs et de moyens 2023-2026 avec les 8 Centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC) du territoire.

# PROTÈGE SES HABITANT·E·S

## 4 SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX : DE NOUVELLES ACTIONS SONT FINANCÉES

Depuis 2021, la métropole finance la Maison des aidants, équipement de la ville de Nantes, pour des actions à rayonnement métropolitain. Citons par exemple des formations pour les aidants familiaux ou encore du soutien psychologique à domicile. La Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie en Loire-Atlantique a aussi lancé un appel à projets sur le soutien aux aidants familiaux et instruit actuellement les candidatures.

## 5 LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES S'ÉLARGIT À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Fin 2021, la Métropole a voté un soutien financier à Citad'elles, lieu d'accueil pour les femmes victimes de violences à Nantes, avec une attention accrue envers les enfants impliqués.

## NOTRE INTERPELLATION

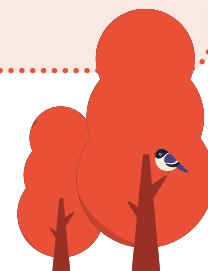
« **Quelle reconnaissance et valorisation du métier du lien ?** »

Un vœu a été adopté en conseil métropolitain le 10 décembre 2021 et transmis à l'Agence régionale de santé, aux parlementaires et au gouvernement. À la suite, la Métropole été reçue en audition pour l'élaboration du Schéma des formations sociales et médico-sociales 2023-2027. Ce vœu aussi a été identifié comme l'une des priorités dès la première année de mise en œuvre de la feuille de route Longévité métropolitaine.



## 6 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD) EST CRÉÉ AU 30 JUIN 2022

Avec le CISPD, composé des communes, des services de l'État et de partenaires, la métropole se dote d'une instance officielle d'observation et d'action intercommunale sur les faits de tranquillité publique. 4 thèmes prioritaires sont déjà choisis : aide aux victimes, prévention de la délinquance, médiation, tranquillité et sécurité. Chargé d'aider des communes à mutualiser leurs moyens, le CISPD aura aussi un regard sur l'action de deux services métropolitains, le centre de supervision urbaine et la police métropolitaine des transports en commun créée en février 2020.



## LES AVANCÉES SUR NOS AUTRES ENGAGEMENTS

ACTIONS	STATUT	INFOS
Accompagner les associations qui œuvrent à l'amélioration du dialogue entre soigné·e·s et soignant·e·s	<input type="checkbox"/>	2023
Encourager le zéro-pollution : parcs sans tabac, jours sans voiture...	<input type="checkbox"/>	Expérimentations rentrée 2022
Donner plus de visibilité aux actions de santé déployées sur le territoire	<input type="checkbox"/>	Convention avec l'université et le CHU en 2023
Former les agent·e·s de la Ville et de la Métropole en contact avec des publics vulnérables aux premiers secours en santé mentale	<input type="checkbox"/>	61 personnes formées en 2021
Accroître les actions de prévention santé en faveur de l'activité physique et des mobilités actives, notamment via les employeurs (entreprises et collectivité)	<input type="checkbox"/>	Programme D-marche à Nantes en 2022
Identifier et sanctionner l'outrage sexiste dans les espaces publics et les transports	<input type="checkbox"/>	2023

Chantier à ouvrir



Chantier en cours



Chantier réalisé



Délibération adoptée



# UNE MÉTROPOLE DU BIEN HABITER EN

Les aspirations de la convention citoyenne au sortir de la crise ont confirmé le cap ambitieux pris par nos collectivités pour réinventer notre habitat, notre rapport à notre environnement et nos liens de proximité. Si de premiers résultats sont à saluer, les chantiers de cette orientation se déroulent plutôt sur le temps long.

Bâtir des logements vecteurs de « bien être » et de « bien habiter » reste une ambition forte, mais ses réalisations rencontrent des difficultés. Les actions autour d'une plus grande place pour le vivant et la nature en ville se systématisent et se massifient, préfigurant l'adoption de nouvelles politiques publiques (plan Pleine terre, plan Biodiversité).

## OÙ EN SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES ?

### 7 LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES EST UN ENJEU



Nouveau dispositif financé par la Métropole depuis 2020, 520 logements sociaux familiaux à loyers accessibles (basé sur le montant de l'allocation logement) seront livrés à partir de 2023. Cette offre complémentaire au logement social est accessible sous conditions de ressources. Depuis 2019, 861 logements locatifs abordables et 875 logements en accession à la propriété abordable ont été agréés. Mais globalement la production de logements, fortement ralentie par la crise sanitaire de 2020, ne

prend pas encore à un rythme suffisant. En effet le programme local de l'habitat fixe des objectifs de production de 2 000 logements locatifs sociaux, 500 locatifs abordables et 700 à 800 logements en accession abordable par an. Les freins tiennent à la fois au contexte du BTP (pénurie et renchérissement des matériaux) et à l'allongement des études et concertations pour mener à bien des opérations d'urbanisme conciliant tous les enjeux sociaux et environnementaux.



### 8 LOGEMENTS DÉDIÉS AUX JEUNES : LES OBJECTIFS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT SONT TENUS



Le programme local de l'habitat prévoit la mise à disposition de 1 000 places dédiés aux jeunes sur la période 2019 -2025. Le rythme de livraison de ces logements est conforme à l'objectif : plus de 550 ont déjà été livrés ou financés pour les étudiants et plus de 200 pour les jeunes actifs.

### 9 PROMOTION DE L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL : UN ANNUAIRE DES HABITATS INCLUSIFS ET PARTAGÉS EST PARU EN MARS 2022



La Métropole a contribué à cet annuaire, à destination des professionnels de Loire-Atlantique. Il recense notamment l'offre de colocation intergénérationnelle.

## LES AVANCÉES SUR NOS AUTRES ENGAGEMENTS

ACTIONS	STATUT	INFOS
Réaliser un référentiel de qualité du logement, tirant parti de l'expérience du confinement		2023
Favoriser le parcours résidentiel des seniors dans le logement social		Feuille de route longévité 2021
Recenser et élargir l'offre de logement dédiée aux personnes âgées		Recensement exhaustif en cours
Tirer le bilan des écoquartiers sur la métropole pour parvenir à un meilleur équilibre entre nature en ville, densité et qualité des logements		Etude en cours
Encourager de nouvelles pratiques pour des bâtiments de qualité en favorisant la construction biosourcée		2023
Produire des logements sociaux et abordables pérennes en particulier via le renouvellement urbain des centralités, en renforçant la stratégie foncière métropolitaine		Délibération juin 2022

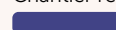
Chantier à ouvrir



Chantier en cours



Chantier réalisé



Délibération adoptée





# SEMBLE, ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENTE

## 10 ANTISPÉCULATION IMMOBILIÈRE : L'ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE (OFS) EST ÉTENDU À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Un OFS, a pour objet de détenir la propriété de terrains sur lesquels des logements sont bâtis, afin que ces derniers restent abordables et nettement inférieurs au prix du marché. Créé en 2019, l'OFS Atlantique accession solidaire s'est d'abord développé dans la centralité métropolitaine et les quartiers prioritaires. En 2022, il se déploie à l'échelle de la métropole et monte en puissance : 30 logements agréés en 2020, 124 en 2021 et 242 en 2022.

## 11 L'ÉLABORATION DU PLAN PLEINE TERRE DÉMARRE

Convertir du bitume en végétation, restaurer les sols naturels et leur rôle d'infiltration de l'eau, végétaliser et créer un paysage plus naturel en ville : ce sont les grandes orientations du futur plan Pleine terre, qui devrait voir le jour en 2023. L'idée est de restaurer la continuité des sols vivants en milieu urbain (trame brune) comme on le fait pour le végétal (trame verte) et l'eau (trame bleue). Le plan visera aussi zéro artificialisation nette. Dans une première phase en 2021-2022, en vue de postuler au dispositif national « Territoire engagé pour la nature », Nantes Métropole a recensé les projets des communes en faveur de la biodiversité. La ville de Nantes est la première à délibérer à ce sujet.

## 12 UN VASTE PROGRAMME DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU DÉMARRE À L'ÉTÉ 2022













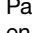


  Délibération 20 fév. 2020

Un programme de restauration de cours d'eau, d'une durée prévisionnelle de 6 ans, démarre en 2022 dans les vallées du Cens, du Gesvre et du Charbonneau. Il s'agit de travaux pour restaurer le lit d'origine et les berges naturelles, rétablir la continuité hydraulique, retrouver des zones humides fonctionnelles tout en préservant les usages autour des cours d'eau, notamment agricoles. Ce programme vise le retour au bon état écologique au moins pour le Cens et le Gesvres, qui en sont proches.

## 13 22 OASIS DE NATURE SONT DÉJÀ RECRÉÉS DANS LES ESPACES PUBLICS



En recréant des mares et boisements, ou simplement en laissant des parcelles se réensauvager, 22 oasis de nature sont déjà apparus dans des espaces verts existants. En tout, une cinquantaine de sites sont visés par cette opération.

ACTIONS	STATUT	INFOS
Augmenter les moyens de notre stratégie foncière au service de l'habitat, l'agriculture, l'économie et la nature en ville		 Délibération juin 2022
Répondre aux enjeux de transparence sur les logements locatifs sociaux, en permettant à chaque demandeur de connaître sa position dans la liste des demandes		2022/2023
Organiser la pédagogie et le débat citoyen sur les enjeux de densité urbaine et d'opérations d'habitats spécifiques pour les personnes défavorisées		2023
Poursuivre un programme ambitieux de bâti public performant en termes de consommation d'énergie et d'émission carbone		2021-2026  Délibération du 10 déc. 2021
Dessiner des continuités vertes entre les parcs, pour favoriser les promenades urbaines et le déplacement de la faune		2022/2023 
Restaurer les espaces naturels réservoirs pour la biodiversité, notamment les zones humides et les espaces boisés		2022
Freiner le déclin des espèces animales et végétales par l'élaboration d'un Plan biodiversité		Plan en cours d'élaboration
Augmenter la performance du système d'assainissement pour limiter la pollution des milieux aquatiques		Schéma directeur 2022
Renforcer le lien des pôles de proximité avec les communes pour assurer le dialogue citoyen sur les aménagements et les services du quotidien		Pacte de gouvernance adopté en avril 2021  Délibération avril 2021
Garantir une meilleure information sur les travaux et développer la médiation à l'occasion des chantiers		2022 (information et réseaux sociaux)
Accélérer le déploiement de l'offre de WiFi public pour permettre une connexion gratuite et illimitée au plus près de chez soi		2022 élargissement à de nouvelles communes

# UNE MÉTROPOLE QUI RELIE LES HABI

Qui dit « crise du lien » dit invitation à repenser nos interdépendances, à agir collectivement pour une métropole plus inclusive, à tous les niveaux. Sur la douzaine de chantiers à ouvrir et autant d'actions à accélérer, les engagements se concrétisent progressivement.

Une métropole inclusive qui permet, encourage et facilite les solidarités : sur cet axe, la collectivité dialogue en continu avec tous les acteurs du territoire pour impulser et coordonner des initiatives publiques et privées. Les propositions d'engagement et de participation citoyenne, moyens de recréer du lien et du pouvoir d'agir, se multiplient. Nécessaire à l'engagement des citoyens, la qualité de l'information est un enjeu démocratique fort pour la Métropole.

## OÙ EN SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES ?



### 14 ÉQUIPER, CONNECTER, ACCOMPAGNER, SOUTENIR UNE FILIÈRE LOCALE : LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE SONT ENGAGÉES SUR LES 4 AXES



Le chantier de l'inclusion numérique mobilise de nombreux acteurs locaux. De mars 2022 à mai 2023 par exemple, le bailleur Nantes Métropole Habitat expérimente la connexion internet à tarif solidaire dans une tour de 114 logements à Port Boyer, avec l'appui d'associations de médiation numérique. K@rioles, un dispositif mobile (à vélo) d'accompagnement aux démarches administratives, est expérimenté depuis 2021. L'étude d'une filière du numérique responsable, visant le réemploi local de matériels reconditionnés, démarre en juin 2022 (évaluation du gisement, mise en réseau des acteurs...). Une nouvelle version du Guide métropolitain des pratiques numériques est aussi sorti en 2021.

### 15 MISE À L'ABRI : UN INVENTAIRE CONTINU DES BIENS VACANTS



L'inventaire des biens métropolitains et communaux vacants se fait en continu. La métropole a dédié un fonds à hauteur de 1 % de son budget pour financer des travaux destinés à rendre ces bâtiments occupables temporairement, lorsque c'est possible. Elle met aussi en lien les promoteurs privés avec des associations pour l'occupation temporaire de biens voués à démolition : une pratique gagnant-gagnant qui fonctionne bien.

### 16 UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA RELATION AUX USAGERS ET UNE CHARTE SE PRÉPARENT POUR 2023

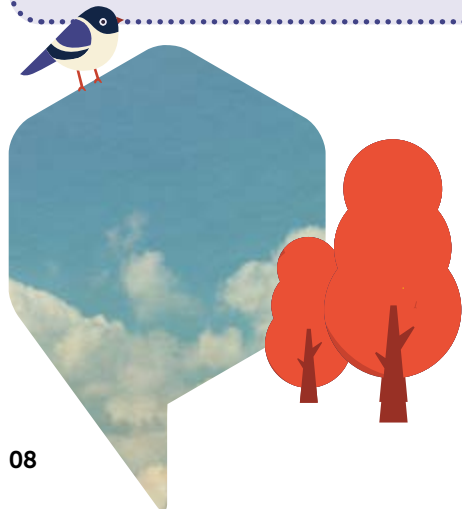


La métropole se réorganise pour garantir l'accueil et les réponses au public dans tous les points de contacts (pôles de proximité, maisons de quartier, mairies...) et quel que soit le mode d'interpellation (courrier, téléphone, mail, application mobile, réseaux sociaux...) : c'est la stratégie multicanale. Cette évolution sera rendue lisible à travers la Charte de la relation aux usagers en 2023.

### 17 LE DROIT D'INTERPELLATION CITOYENNE MÉTROPOLITAIN SERA EFFECTIF EN 2022

 Délibération juin 2022

C'est au Conseil de développement, rénové et réinstallé à l'automne 2022, que la métropole a prévu de confier la mise en œuvre d'une fonction d'interpellation citoyenne (lire page 12).





# TANT·E·S ET LES TERRITOIRES

## 18 L'INFORMATION INSTITUTIONNELLE DÉVELOPPE UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ DE SOURCES D'INFORMATION

La nouvelle formule de Nantes Passion, le magazine de la ville de Nantes, est sortie en mars 2022. Elle intègre plus largement tant les avis des habitant·e·s que des expert·e·s et sera sans publicité. Le magazine de la métropole va lui aussi se renouveler en 2023

## 19 PRÉVENTION DE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES : UNE NOUVELLE STRATÉGIE À METTRE EN ŒUVRE

Nantes Métropole avait fait connaître son intérêt pour participer à un dispositif d'expérimentation national de lutte contre la précarité des jeunes, proposé par l'association France urbaine. Celle-ci y a renoncé faute de soutien de l'État. En octobre 2021, la Métropole a posé les bases d'une nouvelle stratégie de prévention de la pauvreté des jeunes et des enfants.

## LES AVANCÉES SUR NOS AUTRES ENGAGEMENTS

ACTIONS	STATUT	INFOS
Identifier des actions prioritaires pour la jeunesse via le Plan investissement d'avenir		2022
Fonds d'aide aux jeunes : renforcer l'efficacité et la lisibilité de l'ensemble des dispositifs existants		2023
Renforcer les actions de la Maison des adolescents de Loire-Atlantique sur la métropole		2022
Élaborer un référentiel de l'aménagement de l'espace public tenant compte de tous les publics, y compris les personnes âgées		Mise à jour de la charte existante
Lutter contre la fracture numérique par l'accompagnement des usagers et la formation des professionnels		Conseillers numériques en 2021
Renforcer les médiations et formations numériques adaptées aux besoins des personnes âgées		Pass Aptic en 2022
Multiplier les actions envers les personnes âgées par la coordination et le soutien financier des 8 CLIC de la métropole		Conventions d'objectifs et de moyens 2023-2026
Soutenir de nouvelles expérimentations de lutte contre le non-recours aux droits avec des communes volontaires		2021-2022
Garantir un accès à l'eau potable pour les populations migrantes dans 20 campements de la métropole en les sensibilisant au bon usage des infrastructures		Partenariat avec Solidarités internationales
Associer des citoyen·ne·s à la Commission éthique et transparence qui veille à l'application de la charte de déontologie		2021 Délibérations oct 2020 et juin 2021
Inscrire les modalités de participation citoyenne dans le nouveau Pacte de citoyenneté métropolitaine		2021 Délibération octobre 2021
Amplifier l'offre de participation sur la plateforme du dialogue citoyen		24 propositions en 2022
Promouvoir la gouvernance ouverte des politiques publiques et grands projets		En continu
Mobiliser l'expertise des Conseils citoyens sur les sujets prioritaires pour les habitant·e·s des quartiers populaires et soutenir leur capacité à porter des actions		9 conseils citoyens
Proposer des outils pour accéder à l'information de proximité		2023
Développer le datajournalisme pour faciliter la diffusion et la compréhension des données ouvertes		2023
Proposer un lieu permanent d'information sur les enjeux de la fabrique de la ville		Charte en 2022
Développer dans les magazines institutionnels des rubriques de décryptage de l'action publique		Nouvelles formules en 2022 et 2023
Réactiver la plateforme métropolitaine des acteurs de la culture scientifique et technique et lancer la reconfiguration du muséum		Plan d'action en 2022

Chantier à ouvrir



Chantier en cours



Chantier réalisé



Délibération adoptée



# UNE MÉTROPOLE DES TRANSITIONS ET

La rupture brutale des habitudes de sociabilité, de travail, de consommation et de déplacement lors de la crise de la Covid-19 a conduit chacune et chacun à réinventer son quotidien. Comment en faire l'inventaire pour identifier, pérenniser et accélérer des transformations positives ?

Consommer et se nourrir autrement ; aller vers de nouveaux rapports au travail maîtrisés et humains ; organiser des moyens de déplacement au plus près des besoins : sur ces trois champs, la Métropole a une forte capacité d'action, mais en interdépendance forte avec les territoires voisins et des acteurs nationaux, publics et privés. Cette orientation comporte près de 30 actions dont 5 restent encore à ouvrir.

## OÙ EN SONT LES CHANTIERS PRIORITAIRES ?

### 20 APPROVISIONNEMENT LOCAL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE : UNE POLITIQUE PUBLIQUE ALIMENTATION EN 2022



Nécessitant une alliance des territoires l'approvisionnement alimentaire local pour la restauration collective est en cours de structuration dans le cadre de la politique publique Alimentation entre la Métropole et les territoires ruraux environnants.

### 21 LE SCHÉMA STRATÉGIQUE PIÉTON MÉTROPOLITAIN A ÉTÉ ADOPTÉ EN FÉVRIER 2022



Suite à l'évaluation citoyenne des aménagements temporaires durant la crise, le premier schéma stratégique piéton pose 4 ambitions pour une métropole « marchable » répondant aux enjeux de transition écologique et énergétique, de vieillissement, de santé publique et de cohésion sociale. 28 actions sont en cours d'engagement pour mailler des itinéraires, rendre les services du quotidien accessibles à 1/4h à pied, adopter le point de vue piéton au moment de la conception de l'espace public ou encore promouvoir et évaluer la pratique de la marche.

## LES AVANCÉES SUR NOS AUTRES ENGAGEMENTS

ACTIONS	STATUT	INFOS
Accompagner l'installation de ressourceries sur tout le territoire et élaborer un schéma directeur du réemploi		Stratégie en cours de validation
Mesurer l'opportunité de soutenir des événements autour du réemploi pour donner de la visibilité aux acteurs et un débouché commercial		Festival Deux mains 2022
Mettre à disposition du foncier public, y compris les toitures, pour des projets citoyens d'énergie renouvelable		Marché d'intérêt national en 2021 20 projets d'ENR citoyens d'ici 2025
Soutenir le déploiement de la monnaie locale en étudiant son utilisation pour les subventions, les commandes publiques et les indemnités d'élus		Plan Monokéo
Promouvoir les achats responsables en faveur de l'économie circulaire dans le cadre de la commande publique		Délibération juin 2022
Instaurer une charte de la publicité dans la ville pour une réduction de la publicité et de l'affichage lumineux et une meilleure place à l'information institutionnelle et culturelle		Délibération déc. 2021
Soutenir l'achat d'énergies renouvelables locales		Expérimentation 2022
Développer l'offre de commerces, services et vie associative de proximité en mobilisant l'outil « foncière rez-de-chaussée »		Études de programmation en cours
Développer une offre d'économie sociale et solidaire accessible dans les quartiers populaires		Démarche VRAC (Vers un Réseau d'Achats commun) étendue en 2022 Délibération mars 2022
Amplifier le soutien aux associations basées sur l'échange et le réemploi, au titre de l'appel à projet politique de la ville		2022

Chantier à ouvrir



Chantier en cours



Chantier réalisé



Délibération adoptée



# DES USAGES DE DEMAIN

## 22 DEUX QUARTIERS TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE EN 2023


















  Délibération juin 2021

Depuis octobre 2020, Nantes Métropole anime la réflexion avec les communes et des acteurs de l'emploi sur l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Les travaux ont abouti à la sélection de Nantes et Rezé pour créer les deux premières entreprises à but d'emploi, sur les quartiers Bottière Pin sec et Château. Mi-2022, deux associations ont été mandatées pour démarrer l'ingénierie de projet. Objectif : labellisation des deux territoires en 2024. Co-financeuse avec les communes, la métropole reste aussi mobilisée sur la capitalisation de l'expérience afin d'étudier son possible déploiement.

## 23 DÉFIS CITOYENS : ORIENTÉS VERS LA TRANSITION GLOBALE DES MODES DE VIE À PARTIR DE 2023



En avril 2022, Nantes Métropole a été sélectionnée par l'Europe dans le cadre des « 100 villes neutres en carbone ». À partir de 2023, les nouveaux défis citoyens contribueront à cette démarche. Objectif : embarquer 1 000 foyers par an vers la neutralité carbone. Non thématiques, ces défis viseront une transition globale du mode de vie. Multi-formats, ils diversifieront les publics et les possibilités d'engagement : défi en ligne, accompagné, flash... Surtout, leur visée sera l'expression des participants pour identifier les nécessaires transitions du système, au-delà des changements individuels.

ACTIONS	STATUT	INFOS
Veiller au maillage de l'offre de tiers lieux et coworking sur le territoire et accompagner les initiatives		
Accompagner la mobilisation de l'épargne des habitant-e-s dans la transition énergétique		2023
Répondre à la précarisation de l'emploi en soutenant la création de coopératives pour les travailleurs isolés		2023
Faciliter le développement du télétravail dans le cadre de Parcou'RSE proposé aux entreprises		Via RSE
Promouvoir les plateformes départementale et régionale de mise en relation pour les stages auprès des entreprises, des jeunes et leurs familles		Septembre 2022
Travailler avec les acteurs à la valorisation et l'attractivité des métiers du médico-social		Contribution au Schéma des formations 2023-2027
Développer l'information des entreprises sur les engagements de transitions économiques		Création réseau ambassadeurs
Accélérer la promotion de l'attestation « Entreprise accueillante » de la plateforme RSE de la métropole nantaise		90 entreprises en 2021
Interpellation « Comment mieux relier les communes sans passer par Nantes ? »		Engagements pour le plan de déplacement urbain à l'horizon 2035 - Décembre 2021
Développer des solutions d'autopartage et de covoiturage sur l'aire métropolitaine et au-delà		Nouvel opérateur autopartage en 2021
Engager un plan de changement de comportement de déplacements pour promouvoir la marche, le vélo, les transports en commun		En continu
Engager une évaluation pour la mise en place d'une tarification solidaire sur l'aide à l'acquisition de vélos		 Délibération juin 2022
Créer un compte unique mobilité avec toutes les solutions de déplacements (transports en commun, vélo, trottinette, parking, autopartage, covoiturage...)		2024
Transformer 10 stations de tramway/busway en « stations mobilités » multimodales (vélo, trottinette, etc.)		Expérimentation 2021
Construire une stratégie covoiturage large en coordination avec les autres collectivités, des communes à la Région		À l'étape du diagnostic
Promouvoir l'usage des différentes solutions de déplacements via des campagnes et outils d'information		En continu

# UNE MÉTROPOLE CITOYENNE ET PART

La Convention citoyenne de Nantes initiée à l'automne 2020 était un exercice inédit, à la fois par son périmètre – celui d'une métropole – et par son objet : tirer les enseignements collectifs de la crise sanitaire pour faire évoluer le projet de territoire.

Les élus confirmaient ainsi leur attention à faire vivre une pratique de citoyenneté métropolitaine, y compris dans une période complexe et de profonde mutation. Un chemin déjà initié depuis une dizaine d'années, conforté par l'avis de la Convention. Ainsi, avec le Pacte de citoyenneté métropolitaine adopté en 2021 et la vingtaine de sujets de dialogue et de participation proposés chaque année, l'échelle métropolitaine devient un lieu de citoyenneté à part entière. En voici quelques exemples.

## QUELLES OFFRES DE PARTICIPATION SONT ENCLENCHÉES : QUELQUES EXEMPLES ?

### 24 DIALOGUE DE PROXIMITÉ ET DU QUOTIDIEN



Pour chaque projet de proximité, à l'échelle des 24 communes, une charte urbaine est mise en œuvre, des réseaux sociaux dédiés délivrent une information et une communication de qualité sur les chantiers et les travaux qui impactent le cadre de vie des habitants. Près de 300 opérations d'aménagement vont faire l'objet d'un dialogue de proximité impliquant une concertation avec les citoyens·nes.

### 26 10 EXPÉRIENCES POUR RÉINVENTER NOS FAÇONS DE CONCEVOIR ET GÉRER LES PLACES ET PLACETTES



La recherche-action « Places et placettes » vise à élaborer une fabrique de l'espace public centrée sur les usages. Dix places ont été choisies sur le territoire de la Métropole pour expérimenter une nouvelle conduite de projet : à La Montagne, Bouguenais, La Chapelle-sur-Erdre, Saint-Sébastien-sur-Loire et Nantes. Il s'agit de repenser les manières de concevoir les espaces, en réinterrogeant la place des citoyen·ne·s dans le projet, en anticipant mieux l'animation et la gestion des places, en imaginant des espaces évolutifs en fonction des pratiques et des usages.

### 25 2021 : LE PACTE DE CITOYENNETÉ MÉTROPOLITAINE EST ADOPTÉ

 **D** Délibération oct. 2021

Le Conseil métropolitain a voté le 8 octobre 2021 un Pacte de citoyenneté qui va au-delà des obligations réglementaires. En garantissant la qualité et l'efficacité des démarches participatives, ce pacte constitue un référentiel pour les élus et les équipes ; il propose des pratiques pour exercer sa citoyenneté métropolitaine. Le Pacte de citoyenneté redéfinit aussi les missions du Conseil de développement, créé en 1996 pour rendre un avis indépendant sur les politiques publiques conduites par la métropole. Ce nouveau Conseil de développement sera installé à l'automne 2022, il mettra en œuvre une fonction d'interpellation citoyenne permettant la mise à l'agenda de sujets par un groupe de citoyens.

### 27 COURANT 2022, LA MÉTROPOLE ÉTUDIE L'AVIS CITOYEN SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE VANNES



Nos entrées d'agglomération feront l'objet d'un dialogue citoyen durant le mandat. Mi-2021, une première concertation s'est engagée au sujet de la route de Vannes : « Comment réussir le renouvellement pour en faire un quartier de ville, actif, mixte, écologique, solidaire, agréable à vivre ? » En janvier 2022, les 25 membres de l'Atelier citoyen ont rendu leur avis. Nantes Métropole leur apportera une réponse fin 2022, prenant en compte l'attente d'exemplarité en matière de transition écologique et dans la manière d'associer les parties prenantes.

# ICIPATIVE

## 28 LA POLITIQUE PUBLIQUE « POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE » S'ÉLABORE AVEC UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET UN SUIVI ÉVALUATIF

Accompagner, sur le territoire, l'émergence d'un numérique pour toutes et tous, en confiance et en responsabilité : c'est l'intention posée pour la nouvelle politique publique « Pour un numérique responsable ». La Métropole souhaite mettre en place

une gouvernance ouverte associant des acteurs du territoire dans une logique d'engagements mutuels et de trajectoire commune. Les indicateurs permettant de réaliser le suivi évaluatif de cette nouvelle politique publique sont également en cours de définition.

## LES AVANCÉES SUR NOS AUTRES ENGAGEMENTS

ACTIONS	STATUT	INFOS
Débattre du modèle de la ville de demain à travers une démarche de grand débat		2023
Organiser des Assises des mobilités sur les solutions de demain		2024
Organiser les États généraux des déchets		2023
Associer l'expertise d'usage des citoyen-ne-s dans les grands projets urbains		Programme 2022/23
« Quel commerce de demain pour une éthique de la consommation ? »		À l'étude
Créer un baromètre de l'action publique pour le suivi évaluatif des politiques publiques métropolitaines		Première étape juin 2022

Chantier à ouvrir



Chantier en cours



Chantier réalisé



Délibération adoptée



## EXERCEZ VOTRE CITOYENNETÉ MÉTROPOLITAINE !

Plus d'une vingtaine de rendez-vous citoyens sont en préparation, parmi lesquels, en 2022, deux appels à candidatures :

- Pour le nouveau Conseil de développement
- Pour un atelier d'évaluation participative de la santé publique métropolitaine

Pour connaître toute l'offre de participation, rendez-vous sur la plateforme du Dialogue citoyen :

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/projects>

Vous pouvez aussi vous abonner à la newsletter mensuelle du Dialogue citoyen :

<https://metropole.nantes.fr/newsletter>

Le Pacte de citoyenneté métropolitaine et sa version grand public (Charte de la participation citoyenne métropolitaine) sont disponibles sur le site de la métropole :

<https://metropole.nantes.fr>: Participer/Dialogue citoyen/Les principes du dialogue citoyen

# DERNIÈRE ÉTAPE D'UN PROCESSUS DÉMOCRATIQUE









**Consultez l'intégralité de la réponse sur**  
**[dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/reponse-convention](https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/reponse-convention)**

---